

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 septembre 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Travaux d'assainissement

L'entreprise BARDIN est retenue compte tenu de sa proposition financière, de son délai d'intervention et des moyens en matériels qu'elle prévoit de mettre en œuvre pour le chantier pour un montant de 116 265€HT, soit 130 052.94€TTC

Afin de financer les travaux, le conseil municipal fixe à 2 000€le montant de la participation des propriétaires au branchement. Celle-ci pourra être réglée en 4 fois 500€sur 9 mois.

Carte communale

Le conseil municipal décide de présenter au représentant de l'Etat la carte communale en y incluant les terrains communaux des « Cosses »

Suite à l'avis sans objections du commissaire enquêteur, le conseil municipal approuve le plan de zonage de l'assainissement.

Tarif pour la cantine scolaire pour 2011-2012

Enfants : 2.35€et Adultes : 4.30€

Un règlement pour le columbarium a été approuvé

Cela concerne l'achat des plaques, les modalités de gravure et le fleurissement des cases. Il sera remis lors de l'achat de cases et affiché au cimetière.

Tour du Loir et Cher Cycliste 2012:

Le conseil accepte de verser une participation de 39.96€aux organisateurs du Tour du loir et Cher 2012 qui passera sur la commune de Choussy le Samedi 14 avril 2012.

Fait et affiché à CHOussy, le 14 septembre 2011

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME